

## SOCIABILITÉS ET FAMILLES POPULAIRES

Une socio-ethnographie de la mise en contact

Fabien Granjon, Catherine Blanco, Guillaume Le Saulnier et Grégory Mercier

Lavoisier | « Réseaux »

2007/6 n° 145-146 | pages 117 à 157

ISSN 0751-7971

ISBN 978274622027X

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2007-6-page-117.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Lavoisier.

© Lavoisier. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# SOCIABILITÉS ET FAMILLES POPULAIRES

Une socio-ethnographie de la mise en contact

Fabien GRANJON  
Catherine BLANCO  
Guillaume LE SAULNIER  
Grégory MERCIER



Le présent texte entend mettre au centre de ses préoccupations la question des sociabilités des familles populaires<sup>1</sup>. Nous désignons par *sociabilités* deux dimensions principales du lien social. D'une part, les *relations* électives (familiales, amoureuses, amicales, etc.) qui sont au principe de la mise en lien des individus ayant des caractéristiques spécifiques (âge, sexe, positions sociales, etc.) ; d'autre part, les formes concrètes de *contacts* qui actualisent ces relations (téléphonies fixe et mobile, SMS, email, messagerie instantanée, face-à-face). Cette approche des sociabilités prenant en compte à la fois *relations* et *contacts* est rarement mise en œuvre que ce soit dans l'analyse des réseaux sociaux ou dans celle des usages sociaux des technologies de l'information et de la communication (TIC). Par certains côtés, notre perspective se rattache à la tradition des travaux de l'École de Chicago qui s'est saisie de la question des sociabilités en considérant surtout la spécificité de cercles relationnels différenciés (la famille, le voisinage, etc.) et par d'autres, elle s'inscrit dans le sillage des approches sociologiques attentives à la médiation technique, c'est-à-dire sensibles à la façon dont se concrétisent les relations dans la mobilisation de supports matériels particuliers<sup>2</sup>.

Les sociabilités passent en effet par des formes concrètes de mise en contact qui sont de plus en plus travaillées par la prolifération et la présence accrue des TIC qui en réaménagent certaines des modalités. Nombre d'enquêtes ont notamment permis de mettre au jour quelques grandes dynamiques sociales. Par exemple, le fait qu'il existe une étroite relation entre la communication téléphonique (fixe ou mobile) et les rencontres en présence. « Plus on se voit et plus on s'appelle »<sup>3</sup>. Il est ainsi avéré que la sociabilité téléphonique se superpose assez étroitement à la cartographie des relations sociales ordinaires (proximité géographique) et électives (proximité sociale). Outil utile dans la coordination de l'action, le téléphone l'est aussi comme moyen

---

1. Nous remercions Laurence Le Douarin, Valérie Devillard et Dominique Pasquier pour leur relecture attentive et leurs commentaires des premières versions de ce texte.

2. JOUËT, 1993.

3. LICOPPE et SMOREDA, 2000 ; SMOREDA et THOMAS, 2001.

d'entretenir la force des liens électifs et de pallier l'affaiblissement (momentané ou durable) de la présence de l'autre et de la charge affective qui lui est liée. Cet ajustement est par ailleurs en liaison avec la phase du cycle de vie<sup>4</sup> dans laquelle se trouvent les utilisateurs. On connaît également l'importance des écologies domestiques et du rôle que celles-ci jouent dans l'arbitrage des usages et dans la distribution sexuée des pratiques de communication au sein du foyer<sup>5</sup>. Les dispositifs de communication, de plus en plus nomades, introduisent des modalités d'échange complexes et différenciés (voix, textes, images, sons) et génèrent un nouvel impératif, celui de se rendre toujours plus accessible<sup>6</sup>. Au fur et à mesure que les TIC se diffusent dans le corps social, la part des contacts médiatisés augmente sensiblement, fait évoluer les formes ordinaires des relations (l'asynchronicité des échanges s'est par exemple fortement développée) et complexifie la morphologie des répertoires relationnels des usagers.

Cet entrelacement croissant des formes communicationnelles concrètes constitue un espace de recherche encore peu exploré, notamment parce qu'il nécessite des formes d'empirie difficiles à mettre en place<sup>7</sup>. Nous tenterons modestement d'approcher la complexité de ces formes hétérogènes de mise en *contacts* qui tiennent à la fois des caractéristiques des individus qu'ils mettent en lien, de leur *relation* et de la manière dont la connexion est de fait établie. On essaiera donc de saisir une série de paramètres qui tiennent à la fois de l'épaisseur sociale des individus, des contingences sociales qui fondent leurs identités (sociales, sexuées, professionnelles, etc.), des affinités qui cadrent les contacts et des supports matériels qui les actualisent. Notre objectif est ainsi de rendre compte des activités communicationnelles des personnes et des formats empiriques de contacts en essayant d'établir une sorte de *jurisprudence* construite sur une accumulation de données (dont les premiers éléments sont livrés dans le présent article) portant sur les situations de communication vécues par les enquêtés. La perspective s'approche donc d'une sorte de *socio-ethnographie combinatoire* qui « circulant simultanément sur différents terrains, réunit une jurisprudence de

4. MANCERON *et al.*, 2002 ; SMOREDA et LICOPPE, 1998.

5. RIVIÈRE, 2000 ; JOUËT, 2003 ; PHARABOD, 2003, 2004.

6. JAURÉGUIBERRY, 2003 ; CARON et CARONIA, 2005.

7. *Entrelacs* est une tentative pour surmonter cette gageure, mais comme toute enquête quantitative, le dispositif mis en place nous renseigne avant tout sur les usages statistiquement les plus représentatifs de telle ou telle catégorie d'enquêtés, mais nous livre nécessairement peu de choses sur les complexités individuelles des personnes qui composent ces catégories.

cas propres à identifier les différentes formes d'action dans lesquelles les personnes peuvent s'engager, ainsi que leurs combinaisons possibles »<sup>8</sup>.

#### UNE SOCIO-ETHNOGRAPHIE DE LA MISE EN CONTACT

Comprendre la place que les TIC occupent dans la (re)composition des sociabilités appelle un renouvellement des modalités d'enquête. La tâche est difficile et passe par la mise en place d'une forme d'empirie particulière. Le dispositif d'administration de la preuve autour duquel nous avons construit notre enquête s'inspire des *Exercices sur les réseaux sociaux* effectués sous la direction de Maurizio Gribaudo<sup>9</sup>. Notre ambition analytique peut effectivement se résoudre dans une mise à l'épreuve des faits mobilisant notamment un type d'appareil de preuves particulier : les  *carnets de contacts*  permettant « de mettre en question des aspects de la vie sociale qui nous sont tellement familiers qu'ils passent sans attirer l'attention »<sup>10</sup>. Ceux-ci se présentent comme un « journal de bord » reprenant peu ou prou la structure des questionnaires utilisés dans la plupart des recherches sur les réseaux de relation. L'idée générale est de demander aux répondants d'enregistrer de façon quotidienne pendant une période de dix jours, une série de renseignements relatifs à leurs activités relationnelles. Ceci permet d'avoir un accès direct aux liens activés par les individus au cours de ce laps de temps, de dresser l'inventaire des situations de contacts, d'en renseigner le contexte et de reconstituer les formes d'assemblage caractéristiques d'un espace relationnel donné.

Les différents éléments apportés par le carnet de contacts, complétés par la conduite d'entretiens et d'observations au domicile des enquêtés, nous autorise à effectuer une description précise du commerce des répondants avec les membres de leurs réseaux relationnels (repérage de cliques, de liens multiples, de la centralité de certains alters, de trous structuraux, etc.) et d'effectuer un inventaire de la structuration empirique des contacts : sommes-nous en mesure d'observer certaines formes de régularité dans la manière qu'ont les individus d'organiser et d'appareiller leurs contacts interindividuels ? Mobilisent-ils certains dispositifs de communication de manière préférentielle ? A partir de quels éléments exogènes (force du lien,

8. DODIER et BASZANGER, 1997, p. 38.

9. GRIBAUDI, 1998a.

10. EVE, 1998, p. 51.

contenus de l'échange, etc.) et endogènes (dispositions, schèmes d'action) la construction sociotechnique de leurs sociabilités s'effectue-t-elle ?

La constitution d'une *jurisprudence* par accumulation de données détaillées sur les situations de communication vécues par les enquêtés<sup>11</sup> nous confronte toutefois à une difficulté majeure : avoir à synthétiser des informations pléthoriques parfois consignées avec une très grande minutie par les enquêtés. Lors de ses *Exercices sur les réseaux sociaux*, Maurizio Gribaudo constatait : « Trop de nuances, trop de renseignements. Trop de vies individuelles pourrait-on dire ». Et de s'interroger : « Aurions-nous reconstitué des cartes bourgeoises, à l'échelle 1:1 ? »<sup>12</sup>. La question s'impose d'elle-même tant les pistes d'analyses susceptibles d'être traitées sont nombreuses et documentées. Réduire la richesse et la complexité des analyses possibles est ici la condition de possibilité pour répondre au mandat que nous nous sommes fixés : tenir compte à la fois de la morphologie des *contacts*, de leurs ancrages matériels et des caractéristiques des individus qu'ils mettent en relation. Afin de pouvoir surmonter cette difficulté, nous avons choisi de déployer une approche orientée « foyer » et de faire des trames de la *famille conjugale*<sup>13</sup> le point d'entrée dans le foisonnement des données disponibles.

Ce choix d'être attentif aux structures d'interaction familialo-conjugales et aux formes d'intersubjectivité (formes d'individuation des relations sociales) qui les travaillent nous pousse à appréhender les espaces relationnels des conjoints et des enfants, ainsi que les modalités concrètes des mises en contact auxquelles ils participent, à partir de formes de cohérence internes aux dynamiques familiales. Le contexte familial reste en effet un cadre de socialisation particulièrement prégnant qui borne par ses relations primaires, les modes de faire et les rapports à autrui. La famille est une des institutions parmi celles qui jouent un rôle des plus évidents dans la gestion des sociabilités au quotidien. Ces cadres familiaux ne sont bien évidemment pas des matrices de formatage qui définiraient mécaniquement des habits domestiques partagés systématiquement par tous les membres de la famille. Les trajectoires de plus en plus individualisées et autonomes des individus travaillent les forces de l'affiliation pour créer des identités plus singulières, des destins plus personnels, ainsi que des fonctionnements relationnels sans

11. Notre terrain a porté sur 10 foyers d'origine sociale différenciée et composés au total de 32 individus issus du panel *Entrelacs*.

12. GRIBAUDI, 1998b, p. 71 ; MANDICH, 1998 ; LAHIRE, 2002.

13. DURKHEIM, 1975.

doute plus différenciés, mais toujours collectifs. Il semblerait d'ailleurs que la famille contemporaine soit de plus en plus proche d'un espace relationnel ayant vocation à construire les identités personnelles de ses membres<sup>14</sup>. Conjoints et enfants trouveraient notamment dans l'usage des TIC un moyen d'asseoir un certain équilibre entre leur autonomie individuelle et les cadres familiao-conjugaux. Au carrefour du souci de soi et du respect des normes du groupe domestique, l'*individualisme relationnel* se déclinerait ainsi en autant de formes d'usages que de styles d'interactions familiaux. Sans doute les pratiques communicationnelles sont-elles alors un bon moyen d'évaluer les arbitrages rendus par le collectif domestique pour fixer ses frontières (relations avec l'environnement selon des degrés d'ouverture variables) et pour organiser la coordination de ses membres.

Outre cette première réduction des cadres de l'analyse aux dynamiques familiao-conjugales, nous avons effectué une seconde simplification en ne nous intéressant qu'à des foyers d'origine populaire. Les grandes enquêtes quantitatives<sup>15</sup> montraient jusqu'alors qu'au sein des milieux les moins socialement favorisés, les réseaux de sociabilité sont peu étendus et surtout composés de liens forts, dessinant des groupes sociaux caractérisés par une prédominance des liens de parenté, une homophilie et une homogamie de classe affirmées ou encore une division fortement marquée dans l'entretien des liens entre les hommes (primauté aux relations électives) et les femmes (investissement dans les relations de voisinage, familiales). Toutefois, ces « moyennes » construites à partir d'échantillons de grande taille rendent compte assez mal des plans de variation des régimes relationnels qui ne peuvent simplement se rabattre sur des différences de catégories sociales<sup>16</sup>. Nous voudrions ici approcher cette complexité des sociabilités populaires et apporter une modeste mise à jour à des résultats d'enquête relativement anciens qui n'ont pu traiter ni de la montée de l'*individualisme relationnel*, ni de l'importance grandissante des formes technologisées des sociabilités.

---

14. SINGLY, 2005.

15. HÉRAN, 1988 ; FORSÉ, 1981, 1993 ; PARADEISE, 1980. Pour un état de l'art sur le capital social et les stratifications, cf. GRANJON et LELONG, 2006.

16. EVE, 2002.



## TROIS ÉTUDES DE CAS

Nous limitons ici nos investigations à trois études de cas (un focus sur trois foyers populaires) exposant des manières à chaque fois singulières d'entrelacer réseaux relationnels et outils de communication selon des cadres familiales-conjugaux spécifiques.

### **Étude de cas n° 1 : solidarité familiale et usages des TIC**

La famille Auvray se compose de quatre individus. Les parents, tous deux âgés de 44 ans, partagent des origines sociales modestes et sont faiblement dotés en capitaux scolaires et économiques. Ancien chauffeur-déménageur puis ouvrier du bâtiment, Eric est depuis une dizaine d'années en invalidité professionnelle. Cette assignation au domicile représente une double disqualification, professionnelle et patriarcale, pour ce *self made man* qui attache une valeur certaine au travail sinon à la débrouillardise. Caroline, la mère, a occupé pendant longtemps une activité de secrétaire dans un garage dont elle a été récemment licenciée et continue à exercer cette profession lors de missions intérim. Le couple a eu trois enfants, dont deux habitent toujours le domicile parental. Julie, 23 ans, est employée en CDI dans un cabinet de géomètres, où elle assure la maintenance du parc informatique. Cyril, 19 ans, fréquente quant à lui le lycée pour préparer un baccalauréat professionnel en dessin industriel. Du point de vue des formes de régulation intrafamiliale, l'invalidité d'Eric a transformé le partage sexué des activités : le père de famille reste au domicile et les deux femmes du foyer travaillent. Il a ainsi dû renégocier la nature de sa contribution au sein de l'économie domestique, trouvant sa place et un terrain de valorisation dans la cuisine (qu'il désigne comme « son » domaine) et dans l'éducation des enfants. Malgré des difficultés professionnelles et économiques, ce foyer reste largement ouvert à l'extérieur et entretient un réseau relationnel assez dense, activé de façon régulière. Mais l'écologie de leurs pratiques de communication se caractérise également par une forme de communautarisme valorisant fortement les relations familiales primaires.

#### ***Morphologie des contacts de la famille Auvray***

Les communications intrafoyer sont ici intenses et diversifiées. Le foyer est au centre de l'économie relationnelle de ses membres : il absorbe 90 % de la totalité des contacts en face-à-face, plus de la moitié des contacts par téléphone fixe, et les deux tiers des contacts par téléphone mobile. Ces

interactions, insérées dans un cadre routinier, englobent des échanges fonctionnels et conversationnels, mais aussi des marques d'affection. Les parents apparaissent comme le moteur essentiel de cette communication intrafoyer. Les interactions liées à la téléphonie engagent surtout Eric, compte tenu de sa plus grande disponibilité et du rejet de Caroline envers le téléphone mobile. Le poids important des membres du foyer dans les contacts téléphoniques vient confirmer le lien étroit qui existe entre les relations ordinaires et électives et les usages du téléphone<sup>17</sup>. Les contacts téléphoniques, fréquents et courts, répondent avant tout à une visée de coordination, mais ceux-ci témoignent aussi d'une attention mutuelle et de la centralisation des agendas respectifs. Régulièrement, les parents envoient aussi à leurs enfants des emails humoristiques, gage de complicité et de permanence du lien.

Les relations avec la famille élargie sont marquées par un relatif désinvestissement et des ruptures, de sorte qu'une partie des liens ne sont pas ou plus activés. En revanche, les parents consacrent des efforts importants aux relations amicales. Globalement, ces liens sont organisés en grappes de deux ou trois individus. On distingue d'abord les relations proches géographiquement (les « amis du coin »), pour la plupart des liens forts et anciens, activés par des rencontres en face-à-face. Ensuite, les « amis des USA » avec qui sont entretenus des liens forts bien qu'affaiblis par la distance, entretenus *via* la téléphonie fixe et le courrier électronique. Enfin, une clique de relations initiées sur internet se partage entre des liens faibles activés par email (les « connaissances internet ») et des liens forts activés de façon fréquente et par des moyens plus diversifiés (les « amis du Nord »). Eric profite de sa disponibilité pour entretenir ces relations (notamment avec les « amis du coin ») et privilégie à cet effet assez largement le face-à-face (94 % de ses contacts). Les rencontres ont lieu sur la durée et le téléphone est pour l'essentiel utilisé à des fins de coordination, afin d'organiser ces rencontres qui se déroulent le plus souvent en journée, dans des lieux publics. De façon plus spécifique, Eric pratique régulièrement la pêche à la carpe avec deux amis, formant un sous-groupe cohésif autour de ce loisir partagé (« les trois inséparables »). Il entretient aussi des contacts réguliers avec les « amis du Nord » : il s'agit d'un couple (Pascal et Irène) rencontré initialement sur un salon de *chat*. Adoubee par des rencontres avec tous les membres du foyer, la relation avec ces derniers s'actualise dans des contacts

---

17. LICOPPE, 2002.

fréquents qui empruntent des canaux diversifiés. L'email et la messagerie instantanée sont mobilisés pour prendre des nouvelles, échanger des plaisanteries et discuter. Au surplus, Eric entretient un lien affectif avec Irène qu'il contacte également régulièrement *via* le téléphone mobile pour des échanges vocaux ou par SMS. Cette modalité de mise en contact, individualisée, permet à l'évidence de consolider la dimension élective et affective du lien<sup>18</sup>. Par ailleurs, il utilise le courrier électronique pour prendre des nouvelles et échanger des contenus humoristiques avec la clique plus large des connaissances internet. L'email constitue ici un outil approprié permettant d'actualiser ces liens faibles et de poursuivre la nature ludique de la relation, sans trop avoir à s'investir.

Caroline partage les mêmes relations amicales que son conjoint, selon des modalités d'entretien similaires. Elle entretient ainsi des liens noués avec des amis dont elle a fait le plus souvent la connaissance en présence d'Eric. On note cependant une moindre prévalence pour le face-à-face que chez son conjoint tandis qu'elle mobilise davantage les outils de communication en ligne. Elle développe par exemple un usage quotidien et intensif de la messagerie instantanée, totalisant près de 6 heures de communication sur ce support durant la période d'enquête (31 minutes pour la téléphonie fixe et mobile, 4 heures pour les rencontres de face-à-face). De façon spécifique, la messagerie instantanée permet d'entretenir à distance le lien avec les « amis du Nord » (75 % des contacts auprès de ce sous-groupe), en particulier avec Irène, pour prendre des nouvelles, plaisanter et nouer des conversations. Ces liens forts représentent également 30 % de ses contacts par courrier électronique. Par ailleurs, Caroline consacre aussi davantage d'efforts aux « connaissances internet » qui sont considérées par cette dernière comme des liens relativement importants (40 % de ses échanges par email contre seulement 22 % pour Eric). Le téléphone est quant à lui, essentiellement dévolu aux contacts fonctionnels avec les membres du foyer. Délaisser pour entretenir les relations amicales, le téléphone fixe est uniquement utilisé à cette fin auprès des « amis des USA » et tout particulièrement auprès de son amie d'enfance Patricia. Il permet des conversations longues et régulières afin d'entretenir et de réactualiser cette relation essentielle pour Caroline.

Les enfants, quant à eux, développent des modalités de mise en contact plus contrastées auprès de leurs réseaux de sociabilité respectifs. Les liens avec la

---

18. RIVIÈRE, 2002.

famille élargie sont peu investis, faute d'affinités relationnelles ou culturelles et compte tenu des liens distendus entre les parents et la famille élargie. Les relations vraiment autonomes entre les enfants et les membres de la famille élargie sont rares. Les relations intimes (le petit ami de Julie) ou les liens amicaux les plus forts (les meilleurs amis respectifs) sont très bien intégrés au sein du foyer. Les contacts sont fréquents entre les parents et les sociabilités électives de premier ordre de leurs enfants, le plus souvent lors de rencontres en face-à-face au domicile, mais sont aussi entretenus au moyen de la téléphonie et du courrier électronique. Pour sa part, Julie délaisse les communications électroniques, mais fait un usage relativement intensif du téléphone mobile. Environ la moitié de ses contacts par téléphone mobile se rapportent aux membres du foyer et sont le plus souvent des appels courts à des fins de coordination. Elle partage par ailleurs ses sociabilités amicales entre ses relations intimes (son petit ami Benoît et sa meilleure amie Mélanie) et sa bande de copains constituée pendant ses études supérieures. Les formes de mise en contact dessinent deux modalités spécifiques d'entretien du lien en fonction de la nature de la relation. Avec sa bande de copains, Julie privilégie les rencontres en face-à-face et n'utilise que de façon très secondaire le téléphone mobile ou les dispositifs en ligne. Le téléphone mobile est réservé aux liens intimes afin de maintenir la relation dans les intervalles de temps qui séparent les rencontres en présence et réaffirmer la permanence du lien. Cyril évolue quant à lui dans des contextes sociaux variés et possède un réseau relationnel très étendu (le lycée permettant de nouer des relations nombreuses et fortes). Il entretient pour l'essentiel ses sociabilités amicales par des rencontres régulières où sont partagées pratiques culturelles et sportives (informatique, jeux vidéo, musique, skate-board). Si le face-à-face est la principale modalité de mise en contact auprès de ses différents réseaux de sociabilité, il est également couplé à un usage fonctionnel des SMS et à un usage quotidien de la messagerie instantanée. La messagerie instantanée mobilise ainsi 75 % des contacts initiés auprès de ses amis, soit près des deux tiers du temps total qui leur est consacré, le plus souvent en fin de journée.

### *Un compagnonnage relationnel*

La morphologie des contacts met ici au jour le poids des dynamiques familiales dans l'économie relationnelle des enquêtés. Leurs sociabilités se structurent assez nettement autour d'un « noyau dur relationnel » entretenu par un « communautarisme familial » dont le partage et la solidarité forment les valeurs cardinales. Dans ce foyer cependant ouvert à l'extérieur, cette

forme de cohésion conditionne fortement les manières d'organiser et d'actualiser les relations. Les membres de la famille mettent ainsi en œuvre une sorte de *compagnonnage relationnel* sur le plan conjugal et familial, mais aussi pour ce qui concerne leurs relations amicales électives.

Les relations électives du couple sont partagées par les deux conjoints qui affichent des réseaux de sociabilité similaires, marqués par la rareté des liens individualisés. La faible individualisation des outils de communication (ils utilisent le même micro-ordinateur, une adresse électronique commune et partagent le téléphone mobile d'Eric) témoigne à l'évidence d'une conception fusionnelle de la vie de couple<sup>19</sup> offrant un accès partagé aux territoires relationnels de chacun des conjoints. Plus encore, le compagnonnage relationnel au sein du couple se traduit par une homologie sensible dans les manières d'organiser les sociabilités familiales et amicales, selon des configurations techno-relationnelles comparables. La symétrie dans la distribution et les usages des outils sur leurs différents cercles relationnels atteste du poids des dynamiques conjugales dans le rapport aux sociabilités. Ce compagnonnage se manifeste aussi par un fort consensus dans les appréciations portées sur l'entourage relationnel du couple. A cet égard, on peut penser que la similarité des opinions engage la cohésion du « Nous familial » : les affinités relationnelles, délimitées avec franchise (« soit on aime, soit on n'aime pas ! »), ainsi que le partage familial maintes fois revendiqué lors des entretiens (« ici on partage tout »), expriment le consensus autour des amitiés et des inimitiés. La distribution des relations commande aussi le décloisonnement des sous-groupes d'amis, en favorisant le multiplexage des liens. Le « restau des amis », situé à proximité du domicile et tenu par un couple de proches, se présente comme un lieu privilégié pour la mise en contact et la génération des interconnaissances parmi les relations électives. Plus précisément, les parents déploient une logique de mutualisation consistant à partager les ressources relationnelles et techniques ainsi qu'à rapporter la plupart des sociabilités électives sur le plan du foyer. De la sorte, ils redistribuent le capital relationnel vers le « Nous conjugal<sup>20</sup> » et vers le « Nous familial ». De façon significative, certains liens amicaux forts sont désignés comme des membres à part entière de la famille (un ami du coin est « le papy des enfants », Patricia des USA et Irène du Nord sont « comme des sœurs » pour les parents). Cette logique de mutualisation se manifeste aussi dans les nombreux liens

19. MARTIN et SINGLY, 2002.

20. SINGLY, 2000.

d'interconnaissance entre la famille et les relations électives fortes entretenues par chacun de ses membres. L'ouverture et les relations nouées à l'extérieur servent ainsi à enrichir les rapports internes.

Les parents occupent un rôle central dans ce compagnonnage relationnel, tandis que les enfants jouent volontiers le jeu. Partant, l'organisation des sociabilités électives tend à rester subordonnée aux liens de solidarité du foyer. Les aspirations individualistes de la famille contemporaine (qui idéalement propose à chacun des territoires pour chaque soi) sont mises en balance avec le primat du « Nous conjugal » et du « Nous familial ». On retrouve ici la tendance à privilégier les droits du groupe par rapport à ceux de l'individu, davantage marquée dans les couples faiblement dotés en capitaux économiques et culturels<sup>21</sup>. Dans ce contexte, on peut néanmoins repérer des stratégies individuelles mises en place par les membres du foyer pour négocier et aménager des territoires relationnels personnels. Au sein du couple, le téléphone permet d'entretenir les liens affectifs de façon plus individualisée, que ce soit auprès de Patricia des USA pour Caroline ou auprès d'Irène du Nord pour Eric. Du côté des enfants, Julie et Cyril privilégient des outils de communication individuels privatifs pour résoudre la tension entre solidarité familiale et autonomie. Cependant, ils développent des stratégies différentes pour nouer les relations électives en s'affranchissant du contrôle familial. Julie mobilise le téléphone mobile pour nouer en privé des conversations auprès de ses liens intimes, quant à Cyril, il privilégie la messagerie instantanée pour poursuivre, depuis sa chambre, les échanges amicaux autour de ses appétences culturelles qui sont en nette dissonance avec les goûts de ses parents et de sa sœur.

Il faut également insister sur le rôle et la place des communications électroniques, en tant qu'elles sont parties prenantes de ce compagnonnage relationnel. Le courrier électronique et la messagerie instantanée se présentent comme des ressources interactionnelles majeures, du point de vue de la fréquence quotidienne et de la durée importante des usages qui en sont faits. Ils constituent la principale ressource interactionnelle auprès des relations électives éloignées : sur le plan du couple, ces liens absorbent 70 % des contacts par email, et les « amis du Nord » monopolisent la totalité des contacts par messagerie instantanée. En outre, les « amis du coin » sont pour la plupart exclus de ces échanges, faute d'équipement. Au sein de cet univers

---

21. WIDMER, KELLERHALS et LEVY, 2003.

des relations électroniques, on observe au surplus des aménagements techno-relationnels spécifiques, en fonction de la nature de la relation. Les parents mettent en œuvre deux régimes tout à fait distincts pour entretenir ce type de sociabilités. Le courrier électronique est privilégié auprès des « connaissances internet », pour prendre des nouvelles et échanger des contenus humoristiques. Il permet de maintenir la relation auprès de ces liens faibles, sans y consacrer trop d'efforts. En revanche, les modalités de mise en contact se diversifient auprès des « amis du Nord ». L'email et la messagerie instantanée représentent jusqu'à 80 % des contacts auprès de ces liens forts. Les communications en ligne permettent ainsi aux parents d'entretenir les liens les plus éloignés (*i.e.* les liens forts éloignés géographiquement et les liens faibles éloignés affectivement) et de prospecter d'autres contacts *via* la fréquentation d'un salon de *chat*, susceptible d'étendre le périmètre relationnel du couple voire du foyer.

### Étude de cas n° 2 : régulation des contacts dans une « famille-bastion »

Claudine et Jean-Claude Maniey sont mariés depuis vingt-deux ans et ont eu un unique enfant, Cédric, 17 ans, lycéen en classe de première scientifique. Claudine, 44 ans, est femme au foyer ; Jean-Claude, 43 ans, est ouvrier qualifié dans une usine de volailles. Tous deux de condition ouvrière, ils disposent d'un faible capital scolaire et de revenus pour le moins modestes. Au domicile, Jean-Claude est en charge du bricolage et des petits travaux tandis que Claudine s'occupe des tâches ménagères, gère le budget et effectue les démarches administratives de la famille. Le groupe familial se caractérise par une solidarité primaire repérable à deux niveaux. En premier lieu, celle-ci se lit dans la configuration de l'espace domestique qui conditionne la manière dont ils vivent. En effet, s'ils ne partagent pas les mêmes activités, ils demeurent la plupart du temps à trois, dans la même pièce, à la fois seuls et avec les autres. Le couple fonctionne par ailleurs sur un modèle synarchique avec un pouvoir bicéphale : les décisions touchant à la vie quotidienne se prennent toujours après discussion entre les deux conjoints. Au sein du domicile, le « Nous conjugal » l'emporte ainsi sur les « Je singuliers »<sup>22</sup> et Cédric adhère à ce pacte relationnel. Ses pratiques informatiques lui permettent toutefois de trouver les éléments d'invention de son identité qui lui seront utiles à l'extérieur. La fabrication de l'identité du jeune homme passe notamment par la communication à distance avec son groupe de pairs que ne côtoient que très

22. WIDMER, KELLERHALS et LEVY, 2003.

rarement ses parents (la moitié des contacts de Cédric sur la période d'enquête). Jean-Claude profite, quant à lui, de son temps de trajet entre le travail et le domicile pour rendre régulièrement visite à ses connaissances. Il mobilise là un réseau de sociabilités parallèle à celui du domicile auquel n'appartient ni son épouse, ni son fils. Les relations électives de Claudine sont quant à elles structurées autour de liens familiaux et de voisinage à l'exclusion de tout autre lien d'amitié.

### ***Morphologie des contacts de la famille Maniey***

Les contacts intrafoyer concernent la majorité des interactions qui ont eu lieu durant la période d'enquête (59 % du nombre total de contacts) et sont pour l'essentiel de type présentiel (84 %). Pour communiquer les uns avec les autres, les membres du foyer utilisent également le SMS (9 %) ainsi que la téléphonie mobile vocale (7 %). Claudine se trouve au centre des communications, elle est la personne avec qui Jean-Claude et Cédric échangent le plus fréquemment. En dehors du foyer, le nombre d'interlocuteurs potentiel se réduit au strict minimum : la famille paternelle (7 personnes), la famille maternelle (4 personnes) et les voisins (4 personnes). Pour Claudine et Jean-Claude, les contacts les plus longs s'établissent avec leurs voisins en coprésence physique. Les visites de ces derniers sont très habituelles, quasi rituelles et rythment la vie quotidienne des Maniey qu'ils sollicitent à la moindre occasion : problèmes domestiques, de couple, questions administratives, utilisation d'internet, etc. La durée cumulée des contacts de Claudine avec ce cercle relationnel est identique à celle des contacts qu'elle développe avec les membres de son foyer. Elle converse autant avec les hommes qu'avec les femmes, fréquemment sur le registre de la confiance, tandis que Jean-Claude ne discute qu'avec son voisin Yves.

Claudine et Jean-Claude sont issus de familles nombreuses mais, pour des raisons diverses, ont cassé les liens avec une large partie de leur parentèle. La famille du côté de Jean-Claude est toutefois un peu plus mobilisée et particulièrement celle du frère de Jean-Claude et parrain de Cédric (Fabien). La relation est actualisée de manière régulière, ritualisée par des visites qui ont lieu tous les samedis à 16 h 30 au domicile du foyer. Le lien se trouve en outre consolidé par des échanges de téléphonie mobile à la fois vocaux et écrits à l'initiative de Claudine. Globalement, les rencontres en coprésence sont fortement valorisées et les communications médiatisées restent des pratiques de mises en contact très minoritaires. Si Jean-Claude se contente de naviguer sur le web de temps à autre, Claudine dispose en revanche d'un



webmail qu'elle utilise quotidiennement, mais uniquement pour consulter les offres commerciales qu'elle reçoit. Ni l'un ni l'autre n'ont l'opportunité de communiquer par courrier électronique puisqu'aucun des individus constituant leur réseau relationnel ne possède d'adresse électronique. Le téléphone fixe est quant à lui unanimement condamné par l'ensemble des membres du foyer. Il est conservé pour son aspect pratique (connexion internet, communication d'urgence) et sert essentiellement à initier des contacts avec le *monde extérieur*<sup>23</sup> (administrations, commerces, etc.), contrairement au téléphone mobile qui intègre le répertoire des pratiques communicationnelles des trois enquêtés, même s'il ne fait, pour aucun d'entre eux, l'objet d'une utilisation intensive. Il apparaît toutefois comme le deuxième moyen de communication utilisé par les membres du foyer pour entrer en contact entre eux et avec la famille paternelle.

La proximité géographique de la quasi-totalité des interlocuteurs tend à expliquer l'absence des communications médiatisées. Pour Jean-Claude, la relation n'existe que si elle est incarnée : « Pourquoi appeler ? nous livre-t-il. Si je téléphone c'est à quelqu'un avec qui j'ai de bonnes relations. Je préfère aller directement à sa maison ou lui vient ». La notion de relation, dans ce quelle induit généralement de force du lien (régularité, affection), disparaît ici au profit du contact « brut », ponctuel, orienté par le strict plaisir du moment partagé ensemble. La multiplication du nombre d'interlocuteurs est privilégiée à la régularité des contacts avec un ou plusieurs liens forts. De fait, le réseau des connaissances de Jean-Claude est exclusif (il n'est mutualisé ni avec sa femme, ni avec son fils), large et fondé sur l'inconstance des rencontres. Pour ce qui concerne Claudine, les sorties sont rares et les contacts extérieurs se résument aux interactions en face-à-face avec les voisins qui viennent lui dire bonjour, parler de la pluie ou du beau temps ou solliciter un service. Les conjoints mobilisent ainsi des cadres relationnels distincts (valorisation des liens forts et de la régularité des contacts pour l'une et multiplication des liens faibles et inconstance des contacts pour l'autre) qui empruntent aux « tropismes sociaux » liés au genre (sensible/pudique), à leurs singularités dispositionnelles (timide/sociable), mais aussi à leur mode de vie respectif (sédentaire/mobile). Afin de se dégager des espaces de liberté personnels sans mettre à mal l'unité familiale

---

23. Le *monde extérieur* tel qu'il a été présenté par Richard Hoggart est constitué de groupes sociaux et d'institutions (l'Etat, les administrations, etc.) : « Eux », qui sont différents de « Nous » (les membres du foyer, la parentèle, les voisins, les collègues, etc.) : HOGGART, 1957.

et conjugale, Claudine et Jean-Claude mettent chacun en œuvre des modes de faire visant à s'aménager une autonomie relationnelle qui ne soit pourtant pas concurrente des relations privilégiées entretenues entre les membres de la famille nucléaire.

Cédrick, lui, se désintéresse totalement de la parentèle maternelle et des voisins. Il n'a de contacts qu'avec la famille de son père et en particulier avec celle de son oncle Fabien, qui est aussi son parrain. Avec son épouse et lui, Cédrick a noué une véritable relation de confiance. Ils ont mis en place une économie de conseils et de petits services réciproques entretenus par le biais des communications mobiles. Même s'il s'agit d'une ouverture relative (un appel vocal et deux SMS), elle contraste néanmoins assez fortement avec la froideur affichée à l'égard des voisins et de la famille maternelle. Au cours de leurs visites, s'il demeure la plupart du temps dans la même pièce, il ne quitte jamais son PC et ne leur adresse pas la parole. Cette attitude ne semble choquer ni ses parents, ni les visiteurs qui en ont pris l'habitude. Elle est la résultante des écologies domestiques qui conditionnent la place de chacun dans le foyer. De tempérament casanier, le jeune homme apprécie rester chez lui et ne sort que très rarement (en dehors du lycée), mais tolère aussi les visites répétées dans l'intérêt du groupe familial. En demeurant physiquement avec ses parents (sans réellement discuter avec eux), Cédrick consolide à sa manière le « Nous familial », en ayant soin d'occuper une place centrale dans l'organisation spatiale de la vie familiale. Ce repli sur soi dans le foyer, corrélé à une quasi appropriation de l'ordinateur, lui permet en outre de développer une série de pratiques privatives autour de l'ordinateur (surf, bricolage informatique, musique, jeux vidéo, etc.) qui nourrissent les contacts en face-à-face, mais aussi en ligne avec quelques uns de ses meilleurs amis et copains lycéens.

### ***Repli familial et valorisation du face-à-face***

Claudine et Jean-Claude partagent une large part de leurs réseaux de sociabilité, marquant par là une certaine unité du couple. Toutefois, celle-ci est investie de manière différente par les membres du couple. Claudine s'investit fortement auprès des personnes connues aussi de son mari tandis que Jean-Claude privilégie plutôt d'autres relations dont il a l'exclusivité. Le comportement de Claudine peut être alors analysé comme la contrepartie de la prise de distance de son mari. Elle se trouve en quelque sorte dans l'obligation d'investir tout le pan relationnel que Jean-Claude délaisse. L'enracinement au domicile couplé à la privatisation de ses pratiques

culturelles et de loisirs (essentiellement la lecture et la télévision) confine Claudine dans une sédentarité relationnelle qui contraste avec la multiplication des contacts et des cadres interactionnels propres aux activités relationnelles de Jean-Claude. La tension entre le besoin d'autonomie du père et l'assignation à domicile de la mère entraîne une attribution sexuée des rôles dans la gestion des sociabilités partagées par les deux conjoints. Au contraire de son mari, Claudine n'a pas la possibilité de s'engager dans une démarche (s)élective de ses sociabilités : les amis de Claudine, ce sont ses voisins. Mais avec eux, pas plus qu'avec son mari ou sa famille, elle n'est en mesure de partager ses passions pour la lecture ou les musées.

Au sein du couple, les contacts directs sont considérés comme ayant plus de valeur que les contacts médiatisés. Le téléphone fixe est présenté comme une tentation coûteuse. Les arguments économiques avancés par le couple pour condamner son utilisation trahissent la volonté de ne pas se trouver aliénés par l'outil. Au contraire, le téléphone mobile est lui fortement valorisé car il procure la sensation de maîtriser la communication, tout en servant des intérêts pratiques. En achetant des unités, Claudine et Jean-Claude posent la frontière au-delà de laquelle ils ne veulent plus communiquer. Le téléphone mobile est ainsi présenté par Jean-Claude comme un moyen de communication pratique : nomade, individuel et économique. Mais la possession du portable et la possibilité de se rendre accessible à tout moment lui confèrent aussi une certaine liberté d'action. Son téléphone mobile lui autorise des contacts à distance avec sa femme et son fils dont il tire particulièrement avantage quand, au retour du travail, il décide d'aller rendre visite à ses diverses connaissances. De la sorte, Jean-Claude contribue à entretenir l'image sociale valorisante qu'il cultive, celle de l'ambassadeur du ménage auprès du monde extérieur, celui qui, comme le dit son fils, « connaît tout le monde au supermarché ». Ce faisant, il parvient à préserver à moindre coût son autonomie en maintenant les conditions d'une relation d'exclusivité avec les membres de son foyer, relation qu'il s'efforce d'entretenir en leur manifestant sa présence par le biais notamment de SMS. Ainsi, en envoyant des messages à sa femme et son fils, généralement sur le ton de la boutade, il leur fait comprendre qu'il est présent à distance et tâche de maintenir l'unité du foyer y compris en son absence physique.

L'usage du téléphone mobile par Claudine va, dans son cas, lui offrir une latitude plus importante pour mettre en place des modalités de communication à la fois concurrentes et complémentaires de celles qu'elle entretient avec son mari *via* cet outil. Il est alors porteur d'avantages qui ne

sont pas négociés dans un rapport symbolique uniquement en faveur du père. Le téléphone mobile lui confère la possibilité de réaménager pour partie certaines contraintes conjugales et familiales. Claudine tire par exemple avantage de la connexion permanente avec son époux puisqu'elle est alors en mesure d'obtenir une visibilité sur les pratiques relationnelles erratiques de celui-ci. Le téléphone mobile restructure donc pour partie les rapports sociaux de sexe au sein de leur foyer puisqu'il donne au mari le devoir de prévenir son épouse qui par ce biais exerce un contrôle<sup>24</sup>. Mais le recours au téléphone mobile permet également à Claudine de mettre en pratique une communication individualisée avec des interlocuteurs que, cette fois, elle est en mesure de choisir. Les interactions quotidiennes et conjugales sont en effet assimilées par Claudine à des devoirs et en tant que « gestionnaire des sociabilités » elle est *de facto* en charge de la totalité des interactions téléphoniques au domicile. Dans l'enregistrement des contacts de Claudine, on retrouve ainsi les traces de ces discussions tenues *via* le téléphone fixe qui nourrissent après coup les conversations avec les membres du foyer. En revanche, les contacts par téléphone mobile n'alimentent pas ces échanges ordinaires. La téléphonie mobile permet à Claudine de développer une communication plus individuelle avec les membres extérieurs de sa belle famille. Certes, ces contacts sont courts, mais leur existence démontre que Claudine est dans une dynamique d'entretien du lien. Sous couvert généralement de prendre des nouvelles des enfants, elle manifeste son soutien à la famille élargie. Ces appels sont le plus souvent courts (échanges vocaux ou SMS) et le contenu joue un rôle secondaire par rapport au simple fait d'appeler<sup>25</sup>. Claudine envisage ce format de communication comme l'outil idoine afin d'entretenir des liens forts qui se ressource d'abord dans les échanges en face-à-face. Ce sont des capacités relationnelles genrées (confidences, marques d'affection, etc.) mises en sommeil par la rigidité du cadre de leurs rencontres (toujours collectives et en présence constante de son époux) qui se révèlent ici. Le téléphone mobile vient donc en complément des contacts directs qui incarnent au mieux l'existence du lien, mais qui ne sont pas propices aux « petites confidences ». Claudine valorise ainsi fortement sa relation privilégiée avec Fabien (son beau-frère dont les rapports avec son mari sont compliqués), mais agit également à titre collectif, puisqu'elle maintient le lien aussi pour son fils qui est le filleul de Fabien. C'est la réunion de ces deux facteurs qui semble autoriser Claudine, bien

---

24. GREEN, 2002.

25. LICOPPE, 2002.

plus que le partage de points communs avec son beau-frère, à élaborer une communication préférentielle et secrète avec lui, puisqu'elle se fait à l'insu de son mari. A titre de comparaison, la relation avec la famille de sa sœur Patricia, avec qui elle partage pourtant beaucoup de goûts communs, est affectée par les mauvaises relations qu'entretiennent les membres de son foyer avec eux (en particulier Cédric). La possibilité d'individualiser les communications par le téléphone mobile n'autorise pas pour autant Claudine à actualiser une relation qui serait dévalorisée par les membres de sa famille. La valeur de la relation et son actualisation dans des modalités concrètes de mise en contact dépendent ainsi de tous les autres liens présents dans le même maillage<sup>26</sup>. En cela, le poids de l'équilibre conjugal-domestique, mais aussi peut-être l'intériorisation d'une certaine hiérarchie sociale (domination masculine), agissent comme des éléments discriminants quant au maintien d'un lien dévalorisé par les proches.

### Étude de cas n° 3 : famille recomposée et désenclavement relationnel

Bertrand Lemogne, 41 ans, et Jeanne Berton, 43 ans, habitent en banlieue parisienne. Ils vivent ensemble depuis près de 4 ans avec Lise (20 ans), la fille de Jeanne qui est issue d'une première union. Bertrand est actuellement employé par la mission locale d'une petite ville de l'Essonne, tandis que Jeanne et Lise sont en CDD, respectivement formatrice en bureautique à l'Institut des Aveugles de France et télé-conseillère à la SNCF. Sur un plan plus personnel, Bertrand et Jeanne sont animés par la crainte de vivre de nouveaux déboires sentimentaux et consentent l'un et l'autre à accorder à leur conjoint des espaces de loisirs autonomes et des temps propres. A l'instar de sa mère et de son beau-père, Lise recherche aussi une certaine indépendance au sein du domicile familial qu'elle fréquente assidûment. Au sein du foyer, la nécessité d'autonomie est ainsi revendiquée comme le principe prévalant à une vie épanouissante. Elle se repère à deux niveaux : dans l'individualisation des loisirs et des outils de communication (chacun possède son propre ordinateur et un téléphone mobile) et dans la territorialisation des univers culturels. Jeanne s'octroie de longs moments en solitaire pour peindre et sculpter tandis que Bertrand passe du temps à bricoler et faire de l'informatique. Les univers culturels de chacun des membres de la famille Lemogne-Berton sont donc bien distincts mais se déroulent tous dans le cadre du foyer, essentiellement dans la pièce

26. GRIBAUDI, 1998a.

principale, qui *de facto* se présente comme le lieu commun de leur bien-être individuel. Ils mettent ainsi en avant des valeurs de spécificités individuelles, se rejoignant plutôt dans les échanges affectifs et intellectuels matérialisés par de longues discussions. Aussi, le souci du dialogue prédomine-t-il sur le souci de ressemblance<sup>27</sup>.

Les expériences personnelles difficiles voire douloureuses vécues par chacun ont été par ailleurs accentuées par d'autres expériences décevantes au début de leur vie de couple. Les sociabilités des deux conjoints se sont délitées lors de leurs ruptures biographiques respectives (mariage, séparation, puis remise en couple) limitant ainsi leurs relations. Au surplus, l'accumulation de périodes de précarité professionnelle a également contribué à l'amincissement de leurs réseaux relationnels et à une certaine forme de désaffiliation amicale<sup>28</sup>. Aujourd'hui, ils partagent un même réseau relationnel où aucune distinction de cercles particuliers n'est véritablement notable. Les membres du couple manifestent une certaine méfiance à l'égard de l'extérieur et investissent prioritairement le foyer qui constitue une ressource sûre pour reconstruire progressivement un réseau relationnel. Une des conséquences de cette promiscuité familiale est un nombre de contacts très importants entre les membres du foyer. On y distingue deux pôles conversationnels plus particulièrement marqués : entre Jeanne et Lise d'une part et entre Jeanne et son conjoint d'autre part. Jeanne apparaît ainsi comme le noyau central de cette famille recomposée.

### ***Morphologie des contacts de la famille Lemogne-Berton***

Les contacts intrafoyer représentent ici 52 % de la totalité des interactions des enquêtés, renseignant à l'évidence sur la force des relations familiales. Cette mise en contact s'effectue très largement en face-à-face, mais s'appuie également sur le téléphone mobile qui prend part à la dynamique familiale en permettant la permanence du lien. Jeanne dispose du numéro de sa fille en illimité dans son forfait mobile. Aussi, l'appelle-t-elle très fréquemment, pour communiquer sur des contenus sérieux comme plus futiles (près de 25 % des échanges entre Jeanne et Lise sont des contacts par téléphone mobile). Elle entretient une relation fusionnelle avec sa fille et le téléphone mobile est le moyen de prolonger cette relation en dehors du domicile. De même, Jeanne aime appeler son conjoint de temps en temps dans la journée

27. KELLERHALS, WIDMER et LEVY, 2004.

28. BIDART et PELLISSIER, 2002.

pour prendre de ses nouvelles, comme il le fait également avec elle. Il en va par ailleurs de même pour la pratique du SMS : 75 % des messages que Jeanne a envoyés lors de la période d'enquête étaient destinés à Bertrand et la totalité de ceux que ce dernier a envoyés étaient destinés à sa compagne. Le rôle du téléphone mobile est caractéristique de leur relation de couple et permet de les relier de façon permanente tout en restant un objet individuel non conjugalisé, mais permettant de réaffirmer la force du lien amoureux.

La propension des membres de ce foyer à se tourner préférentiellement vers la sphère familiale plutôt qu'amicale se confirme lorsque l'on prend en compte les contacts initiés avec la famille élargie. Les relations familiales représentent pour les trois membres du foyer des liens forts. Chacun d'entre eux garde le lien avec sa famille élargie, Jeanne avec ses parents, frères, sœurs et neveux, Lise avec la famille de son père, Bertrand avec sa mère, ses frères et sœurs. Le face-à-face est également mobilisé, mais l'éloignement géographique de la plupart des membres de leur famille respective nécessite l'utilisation d'autres outils de communication. Quand la rencontre présente n'est pas possible, c'est le téléphone fixe qui prend alors prioritairement le relais. Les contacts de téléphonie fixe entre Jeanne et sa mère représentent par exemple près de 73 % de l'ensemble de leurs échanges et la quasi totalité des contacts avec sa sœur. Pour Bertrand, cela est tout autant caractéristique : tous les échanges avec sa mère sont des contacts de téléphonie fixe. Quant à Lise, elle mobilise une combinaison de contacts en présence et à distance *via* le téléphone fixe, mais ajoute en plus le téléphone mobile à son répertoire communicationnel. Ce dernier est notamment utilisé pour contacter la famille du côté paternel (son père, ses demi-frères et sœurs, ses oncles et tantes). Plus les liens sont forts, plus la proportion de contacts *via* le téléphone mobile est importante. Le cercle familial, dans ses différentes ramifications constitue pour les trois membres de ce foyer un pôle de sociabilité prioritaire. Les mises en contact sont régulières, intensives et cet investissement conséquent dans le cercle familial nucléaire, comme élargi, est l'élément moteur de la « réassurance relationnelle » mise en place par le couple. Ce réconfort affectif et cette confiance réciproque permettent de faire barrage à toutes les déceptions amicales connues par le couple au début de leur relation amoureuse.

Concernant la morphologie des contacts hors foyer, la mobilisation des outils diffère d'un individu à l'autre. En dehors du face-à-face qu'il mobilise quasi exclusivement dans la plupart de ses contacts, Bertrand présente très peu de contacts médiatisés. Lors de la période d'enquête, il a appelé une unique fois

un ami à l'aide du téléphone fixe. Les autres contacts qui ont pris forme *via* le téléphone fixe ou mobile (vocal et écrit) sont des échanges avec des membres de la famille. Bertrand n'a par ailleurs développé, sur la période d'enquête, aucun contact par courrier électronique ou messagerie instantanée. Le cas de Jeanne est quelque peu différent. Elle utilise à la fois le téléphone fixe et mobile, la messagerie instantanée et le courrier électronique afin de contacter ses quelques amis. Le groupe d'amis de Jeanne est divisé en plusieurs cercles : les « amis de la famille » (de ses parents notamment), les « amis d'enfance » et les amis rencontrés lors de son entrée dans la vie adulte. Mis à part Mme D., Solange, Claude, ainsi que les « amis de ses parents », qu'elle rencontre quasiment tous les week-ends, elle n'a avec ses autres amis que des contacts téléphoniques ou *via* internet. Jeanne affirme ne plus rencontrer en face-à-face la plupart de ces individus et les contacts qu'elle entretient avec eux sont par ailleurs relativement espacés et se résument à demander des nouvelles. Le fait que Jeanne ait indiqué ces personnes dans son réseau relationnel correspond à l'idée déjà évoquée de « réassurance relationnelle ». Ne s'étant fait pour ainsi dire aucun nouvel ami depuis son divorce, garder le lien avec ses relations familiales et certaines personnes de « sa vie d'avant » lui permet de conserver quelques sociabilités autres que celles entretenues avec les membres de son foyer. Bertrand exprime, quant à lui, cette réassurance relationnelle en privilégiant les contacts avec les membres de son foyer et de la famille de Jeanne. Il ne cherche pas à maintenir de liens extérieurs et construit la stabilité de son réseau uniquement sur la base de son couple. La plus grande partie des membres constituant son réseau de sociabilité sont ainsi des relations qu'il a nouées par l'intermédiaire de sa conjointe. Aussi, Jeanne apparaît-elle comme le moteur des sociabilités du couple. Contrairement à son compagnon, ses relations familiales et certains liens de « sa vie d'avant » ont été préservés.

Lise tend également à se replier sur la sphère familiale et accorde une place nettement plus importante aux membres de sa famille, nucléaire comme élargie, qu'à ses amis. Sur la période d'enquête, seulement 38 % des contacts concernent ses amis contre 44 % pour les membres de sa famille dont le nombre de membres est pourtant bien plus restreint que celui de son cercle amical. Elle voit très régulièrement ses grands-parents maternels (Claude et Lucette) ainsi que le frère de Jeanne (Philippe). Les rencontres avec son père sont moins fréquentes mais l'entretien du lien est effectif. 6 % des contacts de Lise ont été établis avec son père, dont plus de 50 % de ceux-ci par



téléphone mobile (vocaux ou écrits). Il s'agit de maintenir le lien familial et affectif qui les lie mais elle partage finalement peu de choses avec lui. Elle se sent plus proche des autres membres de la famille de son père qui avant de rencontrer sa mère avait déjà trois enfants d'un premier mariage. Avec Aurélie particulièrement, la relation est relativement soutenue : des premières sorties en discothèque aux confidences intimes, elle partage de nombreux moments avec sa demi-sœur qui incarne la figure du « modèle ». Par ailleurs elle rend visite très régulièrement à ses oncles et tantes paternels avec lesquels elle entretient une relation également privilégiée.

### ***Des (re)constructions relationnelles sexuées***

Les indications qu'apportent les lieux des contacts tendent à vérifier l'hypothèse de l'isolement relationnel. Près de 65 % des contacts de Jeanne et 60 % de ceux de Bertrand ont pris corps depuis leur domicile. Jeanne dit elle-même qu'elle n'aime pas sortir et Bertrand s'avoue facilement casanier. A l'exception du pôle « famille », les relations sont flottantes, distantes et surtout toujours établies depuis l'intérieur du foyer. Cependant Jeanne et Bertrand consentent à dire qu'ils souffrent de plus en plus de l'isolement et d'un certain « vide relationnel ». Ils dessinent ensemble le projet de sortir de cet enclavement relationnel. Les multiples outils de communication dont ils disposent sont *a priori* autant d'atouts pour initier de nouveaux liens. Jeanne et Bertrand affichent néanmoins des différences dans la réalisation de ce dessein : c'est la plupart du temps individuellement qu'ils envisagent de s'ouvrir sur l'extérieur. Lorsqu'il ne travaille pas, Bertrand s'adonne à ses loisirs préférés (bricolage, informatique, mécanique automobile) qu'il n'envisage à aucun moment comme des activités à partager. En revanche, il met beaucoup d'espoir dans son univers relationnel professionnel pour tisser de nouveaux liens. Depuis qu'il a changé de travail, il s'ouvre davantage à ses collègues, projetant d'établir avec eux plus que de simples rapports de travail. Lors des différents entretiens, Bertrand a ainsi précisé à plusieurs reprises qu'avec sa conjointe ils étaient conviés au mariage d'une de ses collègues, cette invitation apparaissant comme une véritable récompense. Pour Jeanne, l'ouverture s'effectue davantage *via* son site web. Il s'agit d'une page personnelle mise en ligne qui permet de promouvoir ses toiles et de communiquer avec des internautes sur sa propre production artistique ou sur l'art en général. Le fonctionnement de ce site n'est pas exclusivement fondé sur le principe du livre d'or et du recueil d'avis et de commentaires, il est également alimenté par des échanges de courrier électronique avec plusieurs de ses visiteurs. L'échange régulier d'emails lui permet de

connaître davantage certaines personnes dont quelques unes sont devenues, au fur et à mesure, des relations amicales. Jeanne se construit de cette façon un nouveau cercle de sociabilité. Inscrite dans un certain isolement, elle tente d'améliorer sa condition relationnelle par l'actualisation de potentialités communicationnelles ouvertes par internet. Cet usage singulier la différencie nettement de son compagnon pour lequel internet représente davantage un outil de documentation que de communication, sa messagerie électronique servant essentiellement à la réception d'emails commerciaux. Pour sa part, Bertrand est dans une démarche d'activation de nouveaux liens essentiellement *via* des contacts puisés dans le quotidien de son activité professionnelle. Jeanne et Bertrand ne présentent donc pas des potentialités de recomposition relationnelle identiques. Cela s'explique, d'une part, par le fait que chacun est tributaire de ses singularités dispositionnelles (actif/passif). D'autre part, ces potentialités sont le produit d'une utilisation genrée des TIC. Il semble que Bertrand perçoive essentiellement l'ordinateur dans sa dimension technique, alors que Jeanne perçoit l'outil informatique au travers de ses aspects communicationnels<sup>29</sup>.

Tout comme ses parents, Lise se considère également comme casanière bien qu'elle dispose d'un réseau de sociabilité très fourni. La manière qu'elle a de configurer certains segments de sa sociabilité à partir de ses pratiques de loisirs correspond à une certaine propension à transporter vers différents cercles de relation une même activité, favorisant ainsi la connexion et l'interconnaissance entre les différents cercles qu'elle mobilise à cet effet<sup>30</sup>. De fait, elle partage avec la quasi-totalité de son réseau les mêmes activités et les mêmes goûts. Les contacts qu'elle entretient avec son réseau amical consistent pour l'essentiel à maintenir le lien établi par ailleurs. Cela s'effectue la plupart du temps *via* le téléphone mobile : 30 % des contacts initiés avec ses amis sont des contacts mobilisant le téléphone mobile sous sa forme vocale et 20 % sous sa forme écrite. Seulement 26 % des contacts se sont déroulés en présence (13 % par messagerie instantanée, 8 % *via* le téléphone fixe). Lise précise toutefois « en avoir marre du téléphone » et dénonce la superficialité de la plupart des appels. Finalement, les échanges téléphoniques considérés comme essentiels se font plutôt *via* le poste fixe avec les membres de sa famille ou ses confidents, avec lesquels les conversations nécessitent de prendre un peu plus de temps. La spécificité des usages de Lise tient surtout à l'utilisation de la messagerie instantanée.

29. JOUET, 2003.

30. CARDON et GRANJON, 2003.

44 individus de son réseau ont installé MSN sur leur ordinateur et Lise utilise régulièrement 29 de ces adresses. Elle trouve dans l'utilisation de la messagerie instantanée la possibilité de communiquer avec une plus grande souplesse. Elle choisit le moment précis où elle répond aux sollicitations, seulement si elle le souhaite, et s'investit dans la relation selon son humeur. Considérant que « MSN, c'est moins envahissant », elle se connecte « comme ça, comme t'allumes ton portable », explique-t-elle ou parce qu'elle veut parler avec un interlocuteur en particulier. Elle ne pense pas spécialement à définir son statut (occupée, absente...), l'important étant davantage de choisir le moment de la mise en contact. Lorsque Lise est sollicitée sur son téléphone mobile, elle affirme se sentir obligée de répondre, or elle souhaite ne plus avoir à justifier constamment son emploi du temps auprès de ses copains. La messagerie instantanée répond donc à ses exigences en permettant de redistribuer la parole et de diversifier ses échanges en échappant pour partie aux normes sociales du groupe. Lise développe ainsi des usages plus spontanés et lâches des supports de communication, à l'image des relations qu'elle entretient avec ses relations amicales. Aussi, la messagerie instantanée lui permet-elle d'entretenir à moindre coût un réseau de sociabilité relativement étendu tout en communiquant de manière assez fluctuante, non calculée et non distribuée de façon typique sur ses différents pôles relationnels.

#### MILIEU POPULAIRE, « NOUS FAMILIAL », USAGES DES TIC

Notre enquête met en évidence le poids qu'exercent les logiques familiales et conjugales sur les manières d'entretenir les relations et d'organiser les contacts. Conformément à ce que l'on sait des foyers populaires qui tendent à privilégier les « droits » de la famille et le « Nous familial » sur les identités individuelles et la libre expression de soi, les foyers enquêtés prêtent effectivement une attention particulière à la cohésion familiale, en valorisant le sentiment d'unité familiale et le consensus. Ils se caractérisent par une solidarité interne forte prescrivant une relation de dépendance étroite entre les personnes et définissant des devoirs et des contraintes en référence au groupe familial. Par ailleurs, chacun des foyers enquêtés peut être rattaché à un modèle familial particulier singularisant ses formes de cohésion (*grosso modo*, de type *compagnonnage*, *bastion* et *parallèle* selon la catégorisation

établie par Widmer *et al.*<sup>31</sup>) et ces différences influencent également les pratiques relationnelles de l'ensemble des membres des foyers. Elles orientent le premier foyer vers une dynamique d'ouverture et d'entretien d'un réseau relationnel très dense, conduisent le second dans une logique de clôture sur un réseau très étroit et mènent le troisième dans une position intermédiaire où un réseau relationnel moyennement dense est en phase de recomposition. Pour la famille Auvray, se tourner vers l'extérieur, c'est ainsi mobiliser une ressource permettant d'enrichir le dialogue et de fertiliser les rapports entre tous les membres du foyer. Concernant les deux autres foyers, c'est au contraire le repli volontaire sur le foyer lui-même qui permet de créer la réassurance. Si pour la famille Maniey, le cloisonnement semble être une règle permanente, il est dans le cas de la famille Lemogne-Berton cependant soumis à l'envie neuve de faire des nouvelles rencontres. Mais dans les deux cas, le besoin d'être ensemble se couple à une relative méfiance à l'égard de l'extérieur.

Le groupe familial constitue un lieu de socialisation primordial dans l'acquisition des manières d'organiser les rapports à autrui et d'administrer les sociabilités (en l'occurrence, valorisation vs. restriction des échanges avec l'extérieur). Le rôle des parents est notamment particulièrement remarquable tant ils apparaissent prescripteurs de la mise en place des codes relationnels au sein des foyers populaires observés. La question de l'« éducation relationnelle » par la transmission d'un cadre normatif proposant une manière de faire quant à la gestion des relations interindividuelles semble être un élément-clé dans l'explication des écologies des pratiques de communication. Dans chacun des foyers enquêtés, on constate ainsi certaines similarités dans l'appréhension des sociabilités que ce soit de la part des parents ou des enfants. Certains cercles relationnels sont par exemple délaissés : la famille élargie pour les foyers Auvray et Maniey ou la sphère amicale pour les foyers Maniey et Lemogne-Berton. Toutefois, les meilleurs amis des enfants peuvent être intégrés au cercle des proches et donc être connus et contactés par les parents (foyers Auvray et Lemogne-Berton). Par ailleurs, on constate que dans chaque foyer, il existe

---

31. « Les couples ayant un style *compagnonnage* présentent de forts scores de fusion et d'ouverture, alors que leur degré de différenciation des rôles et du pouvoir est, en comparaison, relativement faible. (...) Les couples de style *bastion* sont fondés sur la clôture, la fusion et la différenciation des sexes. (...) Les couples de style *parallèle* se caractérisent par une forte sexuation des rôles domestiques et relationnels, une forte [autonomie] et une forte clôture » : WIDMER, KELLERHALS et LEVY, 2004, p. 44-45.

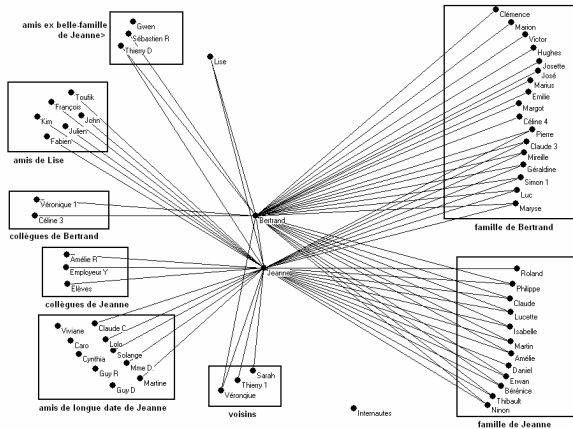
un individu qui est moteur dans l'activation des liens intrafoyer travaillant d'une part à l'entretien de la cohésion familiale et d'autre part à la structuration des liens avec l'extérieur : Eric (en collaboration avec sa femme Caroline), Claudine et Jeanne jouent ce rôle au sein de leur foyer respectif. L'entretien du « Nous-familial » et des liens routiniers se traduit toutefois dans des manières de faire assez différentes : une volonté commune de mutualiser les contacts entre tous les membres du foyer (famille Auvray), un rejet partagé des communications *via* le téléphone fixe qui symbolise le monde extérieur (famille Maniey), un repli sur le foyer qui agit comme un bouclier contre le monde extérieur (famille Lemogne-Berton).

Quelle que soit la dynamique qui colore les pratiques relationnelles des membres des différents foyers, il est aussi possible d'identifier des invariants dans la manière dont sont convoqués les dispositifs de communication dans l'écologie des contacts et des ressources interactionnelles. Hormis le cas d'interlocuteurs géographiquement distants qui ne peuvent établir le contact que par le biais d'un dispositif technique quelconque, le recours à la téléphonie et aux outils de communication en ligne vient toujours en sus de la communication en présence. Cette dernière se présente comme la modalité la plus éprouvée pour la mise en contact au sein des trois foyers étudiés. La relation présenteielle permet tout d'abord de répondre aux besoins constants d'échanges affectifs et intellectuels des membres au sein des familles, l'écoute et la discussion agissant comme des modes de fonctionnement incontournable et essentiels des équilibres familiaux.

Procédé principal de l'entretien des relations intrafoyer, le face-à-face est aussi la médiation la plus souvent privilégiée par chacun des enquêtés pour activer l'ensemble de leurs contacts et adouber les liens forts. Les personnes les plus contactées en face-à-face sont aussi celles avec lesquelles les échanges médiatisés sont les plus importants. Ce sont également avec elles que la diversité des dispositifs de communication utilisés est généralement la plus grande. Pour autant, cette diversité n'est pas synonyme d'un couplage exclusif entre les individus les plus contactés en face-à-face et certaines technologies en particulier. La combinaison des dispositifs de communication est au surplus indexée à la proximité affective : « Le fait que le lien puisse être activé dans des mondes sociaux différents est sans doute d'ailleurs justement une caractéristique du lien fort. Cette diversité des contextes s'étend aux formes de médiations technologiques. [...] La relation

s'enrichit de la variété des supports et des accès pour se relancer et rebondir<sup>32</sup> ». Plus on est affectivement proche de quelqu'un, plus on a tendance à convoquer une grande variété de dispositifs d'interaction. Assurant la cohésion familiale, ce sont donc les sociabilités intrafoyer qui sont ici largement favorisées. C'est globalement entre membres de la famille nucléaire que la diversité des médiations techniques est la plus importante. Parents et enfants mobilisent ainsi une variété assez importante d'outils pour maintenir le contact avec la proche parentèle.

**Figure 1. Distribution des contacts en face-à-face sur les réseaux relationnels des parents de la famille Lemogne-Berton. Chaque arc correspond à l'existence de contacts en face-à-face entre deux individus**



A l'exception de quelques individus géographiquement éloignés et des contacts en ligne de Jeanne, tous les membres du réseau relationnel du couple sont contactés en face-à-face.

La téléphonie mobile sert par exemple à la coordination et l'organisation du quotidien des familles, ainsi qu'à assurer la permanence des liens conjugaux, filiaux et fraternels. Souvent dépeint comme un outil de particularisation par

32. LICOPPE, 2002.

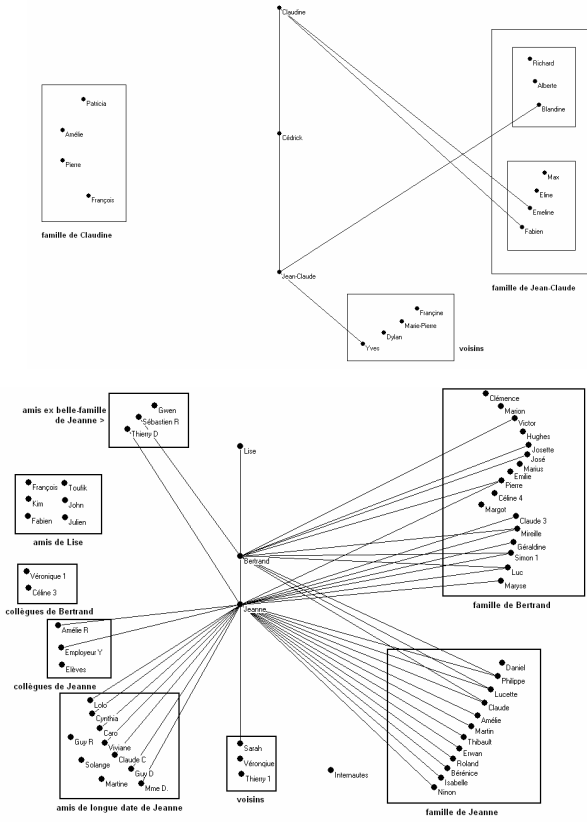
rapport aux relations familiales, le téléphone mobile est ici surtout intégré à la vie des familles et y joue un rôle non négligeable. Le téléphone mobile est particulièrement bien ajusté aux besoins fonctionnels de coordination, mais il répond aussi à la dimension élective et affective des liens. Il permet de prolonger les relations intrafoyer à l'extérieur du domicile, à l'instar des binômes Jeanne/Lise ou Jeanne/Bertrand (foyer Lemogne-Berton) qui l'utilisent plusieurs fois par jour pour prendre des nouvelles et ainsi établir un lien permanent. Ces usages empruntent d'ailleurs à un comportement bien repéré en sociologie du téléphone qui distingue deux formes classiques d'usages : le format conversationnel complément du face-à-face et la coordination, plus insérée dans le réglage des activités quotidiennes<sup>33</sup>. Les usages du téléphone mobile avec les copains et amis épousent d'ailleurs des contours relativement identiques (organisation des rencontres en face-à-face, prises de nouvelles rapides, etc.) et coïncident avec les contacts les plus routiniers ou les plus électifs. Par ailleurs, il faut aussi noter, surtout chez les enquêtés les plus jeunes, une propension de plus en plus marquée à se détourner des modes d'échanges téléphoniques vocaux au profit des médiations écrites (SMS et messagerie instantanée) avec lesquelles ils semblent plus à l'aise, les jugeant notamment moins envahissantes et plus fonctionnelles.

Le téléphone fixe est perçu par les familles Auvray et Maniey comme un outil particulièrement intrusif contrairement à la famille Lemogne-Berton qui ne partage pas tout à fait ces significations d'usage négatives. Laisser son numéro de portable à un interlocuteur n'est pas nécessairement une marque de confiance révélant l'importance de la relation, mais partager son numéro de téléphone fixe dénote au contraire une attention privilégiée. Pouvoir appeler sur le dispositif de communication collectif du foyer, c'est être en quelque sorte adoubé par la famille et cela doit rester un privilège. C'est sans doute au sein de la famille Maniey que cette logique est la plus exacerbée. Particulièrement casaniers et attachés à l'entre-soi familial, les surgissements du téléphone fixe sont toujours vécus comme des ingérences du monde extérieur venant troubler le confort des routines familiales. Les mises en contact pour ne pas être inquiétantes et ne pas venir troubler les valeurs de la famille doivent être maîtrisées. Les parents manifestent de fait un souhait constant de contrôle des situations communicationnelles comme en témoigne Claudine : « Moi, avant un appel, je me dis que je dois rester deux minutes au téléphone et si je vois que la personne dépasse, alors je préfère raccrocher ».

---

33. MERCIER, de GOURNAY et SMOREDA, 2002 ; LICOPPE et SMOREDA, 2000.

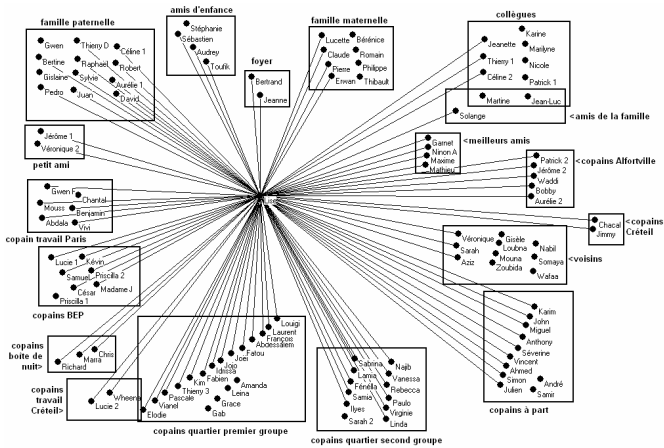
**Figure 2. Distribution des contacts de téléphonie mobile sur les réseaux relationnels des parents des familles Maniey et Lemogne-Berton. Chaque arc correspond à l'existence de contacts téléphoniques entre deux individus**



Des usages différenciés de la téléphonie mobile : très restreints pour la famille Maniey, essentiellement familiaux pour Bertrand, polyfocalisés pour Jeanne.



**Figure 3. Distribution des contacts de téléphonie mobile sur les réseaux relationnels de Lise Berton. Chaque arc correspond à l'existence de contacts téléphoniques entre deux individus**



Le téléphone mobile est ici utilisé avec tous les cercles relationnels.

Le principe du téléphone mobile disposant d'un stock restreint d'unités convient alors pleinement à cette famille qui y voit non pas une limitation temporelle à ses potentialités de communication, mais un moyen efficace pour réduire les intrusions au sein du cocon familial et garder l'impression de maîtriser les temps et les lieux de la communication. Les usages qu'ils développent du téléphone mobile leur donnent ainsi l'illusion d'une autonomie relationnelle alors que ceux-ci répondent davantage à un bornage des possibilités ouvertes par l'outil. Ils s'insèrent aussi, de fait, dans une régulation très normative du lien prescrivant une forte sexuation des rôles conjugaux et donne lieu à des pratiques relationnelles parallèles. D'un côté, il permet à Jean-Claude d'entretenir un réseau relationnel exclusif, pour son propre compte, mais en prenant soin de maintenir l'unité conjugale par des contacts téléphoniques réguliers ; d'un autre côté, il donne à sa femme Claudine la possibilité d'entretenir des liens affectifs tenus à distance par les inimitiés familiales, mais en restant dans une modalité d'échange secrète et minimaliste (des contacts courts et toujours médiatisés) pour ne pas déroger

aux assignations de genre ni à la cohésion et au consensus au sein du foyer. La téléphonie mobile vocale est donc assez prisée pour asseoir et soutenir les relations privilégiées les plus fortes, surtout chez les personnes pour qui le face-à-face reste l'étalon de la mise en contact (plus direct, plus franc, plus riche, etc.). Elle permet notamment d'individualiser des contacts qui sont en temps normal conjugalisés, comme au sein de la famille Auvray où Eric et son amie Irène apprécient de s'appeler pour se raconter plus longuement l'un à l'autre, en l'absence de leurs conjoints respectifs qui participent généralement à leurs échanges en ligne. Si les couples Auvray et Maniey fonctionnent tous les deux sur la base de dynamiques relationnelles fusionnelles, ils mettent toutefois en œuvre des usages contrastés du téléphone mobile, usages qui attestent bien de la force des formes de régulation familialo-conjugales. On voit ici que les usages du téléphone mobile sont différenciés parce que directement subordonnés aux formes de régulation des couples et des familles.

D'autres différences dans les usages sont aussi remarquables. Celles-ci tiennent toujours aux variations notoires qui existent entre les foyers dans la manière qu'ils ont d'envisager leur style d'interactions, aux dispositions personnelles de leurs membres, à la place qu'ils occupent au sein du foyer ou encore aux contextes au sein desquels ils évoluent par ailleurs. Autant d'inscriptions sociales au nombre desquelles les particularismes familialo-conjugaux jouent un rôle central et entraînent des comportements communicationnels singuliers. Les pratiques de communication des membres de la famille Lemogne-Berton témoignent ainsi assez nettement des dynamiques relationnelles contradictoires qui sont à l'œuvre au sein de ce foyer. Ainsi, peut-on y lire leur volonté de préserver et de travailler au maintien de la force des liens familiaux, mais aussi de s'en émanciper quelque peu par des démarches individuelles visant à se construire de nouveaux réseaux de sociabilité qui leur soient propres. En outre, pour entrer en contact avec l'extérieur, chacun d'eux n'est pas doté des mêmes aptitudes. Ainsi, pour Bertrand, le primat absolu du face-à-face et le fort repli sur la sphère domestique pèsent lourdement sur sa volonté de construire de nouvelles relations. Il s'est ainsi rendu grandement dépendant de la volonté de sa conjointe de mutualiser ses nouveaux contacts. Contrairement à Bertrand, Jeanne a en effet su investir des formats de mise en contact en rupture avec le face-à-face qu'elle privilégiait elle aussi jusqu'alors pour activer de nouveaux liens. Elle utilise par exemple le courrier électronique pour nouer des liens autour de ses appétences culturelles, liens qui, n'étant





la famille Auvray, les contacts en ligne, fréquents et mobilisés par toute la famille, représentent une modalité d'échange importante participant pleinement à l'économie morale du ménage. Ils s'inscrivent dans un compagnonnage relationnel où parents comme enfants développent des usages intensifs, à la fois collectifs et individualisés, des technologies de l'internet pour contacter certains segments de leurs cercles amicaux, mais aussi pour nourrir et renouveler les modes d'interactions intrafamiliales. La situation est en revanche très différente dans la famille Maniey où la communication en ligne n'est le fait exclusif que du fils qui trouve là un moyen de développer des relations avec quelques camarades sans rompre l'unité physique et morale du foyer. On notera d'ailleurs que les enfants des trois foyers manifestent un intérêt marqué pour les formats écrits de communication : les outils de communication en ligne leur permettent d'aménager une certaine forme d'autonomie vis-à-vis des cadres familiaux et favorisent l'expression de soi, ainsi que la formation de liens communautaires auprès des groupes de pairs.

## CONCLUSION

Pour comprendre « l'ordinaire » des pratiques relationnelles des foyers enquêtés, nous nous sommes efforcés de prendre en compte divers éléments qui participent du jeu complexe de la mise en contact : les relations entretenues avec les membres des différents réseaux de sociabilité, les modes de faire instrumentés mis en œuvre et surtout les écologies domestiques de chacun des foyers car celles-ci sont prépondérantes dans l'acquisition des manières d'organiser les rapports avec autrui et de gérer les sociabilités. Les différentes dynamiques familiales-conjugales mises au jour au sein de ces foyers populaires ont pour visée commune la préservation du « Nous familial ». Pourtant, même si l'objectif est identique, sa mise en œuvre s'effectue selon des processus assez différents d'une famille à l'autre. Dans le foyer Auvray, on veille à enrichir le lien familial ; pour les Maniey, l'objectif est plutôt de préserver l'équilibre de la famille, tandis que pour les Lemogne-Berton, il s'agit davantage de se réfugier au sein du cocon familial.

Il est également remarquable que les formats familiaux de gestion des sociabilités ne correspondent pas toujours aux aspirations individuelles des membres du foyer qui pour certains (surtout les enfants) désirent se libérer des cadres qui leur sont imposés. S'appuyant sur des ressources à la fois sociales et techniques, ils développent alors de façon plus ou moins marquée

des expériences relationnelles parallèles à celles qui sont cadrées par les logiques familialo-conjugales. Ainsi, le téléphone mobile et les contacts en ligne leur permettent une relative autonomie dans l'investissement des sociabilités juvéniles. La privatisation des outils de communication et leur prolifération dans l'espace du foyer facilite donc une certaine diversification des sociabilités et une individualisation des pratiques communicationnelles. Celles-ci restent cependant majoritairement indexées aux formes de cohésion et de régulation qui structurent la vie de ces foyers, marqués par une forte solidarité interne et par la proximité spatiale et morale de leurs membres. Car dans les trois cas passés en revue, l'économie morale du ménage pèse fortement sur chacun de ses membres. Le cercle domestique cadre les rôles, les positions et les hiérarchies entre membres du foyer, les manières de « faire couple » et de « faire famille ». Au sein de ces foyers populaires qui se tiennent finalement assez éloignés des formes les plus affirmées de la modernité conjugale et familiale, la construction par les TIC de territoires communicationnels individuels autonomes reste calibrée par les modèles interactionnels domestiques. Les arbitrages rendus entre les différentes modalités de mise en contact apparaissent alors comme des solutions contingentes pour résoudre les tensions normatives, affectives et morales résultant des relations familialo-conjugales avec l'extérieur.

Le développement peu marqué de certaines pratiques de communication se pose ainsi peu en termes de compétences. Le niveau d'acculturation aux TIC des différents membres des foyers enquêtés est en effet largement suffisant pour que s'instaurent possiblement des usages techniquement maîtrisés des différents dispositifs de communication. Les répertoires de communication, quand ils sont restreints, posent plutôt la question de la concrétisation des compétences techniques acquises : avec qui communiquer ? Pourquoi intégrer de nouveaux outils ? Qu'est-ce que cela peu coûter à l'équilibre familial ? Si ce type de savoir-faire n'est que peu, voire parfois pas mobilisé du tout, c'est davantage parce que les contextes relationnels et les formes de régulation familialo-conjugale n'engagent pas franchement leur déploiement. Une configuration relationnelle pauvre dans la quantité des contacts (peu d'interlocuteurs), la distanciation avec la famille élargie, les dissensions avec certains cercles relationnels, la proximité géographique des principaux correspondants, la survalorisation du face-à-face ou encore le degré de fermeture plus ou moins marqué des foyers sont les principaux éléments produisant une limitation effective des usages.

L'on considère souvent que les usages des TIC sont propices à une gestion individualisée et privative des sociabilités, révélant potentiellement la part d'autonomie et de liberté dont dispose chaque individu pour s'affranchir des rapports de domination qui traversent les structures sociales auxquelles il participe. Mais ce que rappelle notre terrain, c'est sans doute d'abord que les usages sociaux des TIC s'insèrent « dans des rapports sociaux qui constituent la matrice de leur production<sup>34</sup> ». Sans infirmer complètement la vision d'un usager actif s'appropriant les TIC à des fins d'émancipation relationnelle, il remet toutefois en cause la figure d'un sujet parfaitement maître de ses sociabilités. Celui-ci est toujours bridé par les identités, appartenances, perceptions et autres dispositions qui structurent sa relation au monde et conditionnent son envie, sa manière ainsi que sa capacité pratique à construire ses *relations* et à initier des *contacts*. Si la portée des résultats issus de nos études de cas reste forcément limitée, ils invitent néanmoins à relativiser les thèses inscrivant les usages des TIC dans un mouvement homogène d'individualisation, pour insister sur la prégnance des cadres familiaux.

---

34. JOUËT, 2000, p. 507.

---

## RÉFÉRENCES

---

- BIDART C., PELISSIER A. (2002), « Copains d'école, copains de travail. Evolution des modes de sociabilité d'une cohorte de jeunes », *Réseaux*, vol. 20, n° 115, p. 17-49.
- BIDART C. (1998), « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, vol. 29, n° 4, p. 621-648.
- CARDON D., GRANJON F. (2003), *Eléments pour une approche des pratiques culturelles par les réseaux de sociabilité*, DONNAT O., TOLLILA P. (dir.), *Le(s) public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*, Paris, Presses de Sciences Po, vol. 2, p. 93-108.
- CARON A. H., CARONIA L. (2005), *Culture mobile. Les nouvelles pratiques de communication*, Montréal, PUM.
- DODIER N., BASZANGER I. (1997), « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, vol. 38, p. 37-66.
- DURKHEIM E. (1975), *Textes III*, Paris, Minuit.
- EVE M. (2002), « Deux traditions d'analyse des réseaux sociaux », *Réseaux*, vol. 20, n° 115, p. 183-212.
- EVE M. (1998), *Qui se ressemble s'assemble. Les sources d'homogénéité à Turin*, GRIBAUDI M. (dir.), *Espaces, temporalités, stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, EHESS, p. 43-69.
- FORSÉ M. (1993), « La fréquence des relations de sociabilité : typologie et évolution », *L'année sociologique*, p. 289-212.
- FORSÉ M. (1981), « La sociabilité », *Economie et Statistique*, n° 132, p. 39-48.
- GOURNAY de C., SMOREDA Z. (2003), *Communication Technology and Sociability: Between Local Ties and "Global Ghetto" ?*, KATZ J. E. (ed.), *Machines That Become Us: The Social Context of Personal Communication Technology*, New Brunswick, NJ, Transaction Publishers.
- GRANJON F., LELONG B. (2006), « Capital social, stratifications et technologies de l'information et de la communication. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, vol. 24, n° 139, p. 147-182.
- GREEN N. (2002), « Qui surveille qui ? Contrôler et rendre des comptes dans les relations de téléphone mobile », *Réseaux*, vol. 20, n° 112-113, p. 249-273.
- GRIBAUDI M. (dir.) (1998a), *Espaces, temporalités, stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, EHESS.



GRIBAUDI M. (1998b), *Réseaux égo-centrés et inscriptions sociales, continuités et discontinuités dans les formes de structuration de l'espace parisien*, GRIBAUDI M. (dir.), *Espaces, temporalités, stratifications, Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, EHESS, p. 71-120.

HÉRAN F. (1988), « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et statistiques*, n° 216, p. 3-22.

HOGGART R. (1957), *La culture du pauvre*, Paris, Minuit.

INSEE Résultats (2000), *Enquête emploi du temps 1998-1999*, n° 101-102.

JAURÉGUIBERRY F. (2003), *Les branchés du portable*, Paris, PUF.

JOUËT J. (2003), « Technologies de communication et genre. Des relations en construction », *Réseaux*, vol. 21, n° 120, p. 53-86.

JOUËT J. (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 18, n° 100, p. 486-521.

JOUËT J. (1993), « Pratiques de communication, figures de la médiation », *Réseaux*, n° 60, p. 99-120.

LAHIRE B. (2002), *Portraits sociologiques, dispositions et variations individuelles*, Paris, Armand Colin.

LELONG B. (2004), « Equiper le lien, garder la connexion : civilités et temporalités du courrier électronique », *Flux*, n° 48, p. 44-60.

LICOPPE C. (2002), « Sociabilité et technologies de communication, deux modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communications mobiles », *Réseaux*, vol. 20, n° 112-113, p. 171-210.

LICOPPE C., BEAUDOUIN V. (2002), « La construction électronique du social : les sites personnels, l'exemple de la musique », *Réseaux*, vol. 21, n° 116, p. 53-96.

LICOPPE C., SMOREDA Z. (2000), « Liens sociaux et régulations domestiques dans l'usage du téléphone », *Réseaux*, vol. 18, n° 103, p. 255-276.

MANCERON V., LELONG B., SMOREDA Z. (2002), « La naissance du premier enfant : hiérarchisation des relations sociales et modes de communication », *Réseaux*, vol. 21, n° 115, p. 91-120.

MANDICH G. (1998), *Pratiques de sociabilité et tissage du réseau, l'exemple de Cagliari*, GRIBAUDI M. (dir.), *Espaces, temporalités, stratifications, Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, EHESS, p. 209-233.

MARTIN O., SINGLY de F. (2002), « Le téléphone mobile dans la vie conjugale, retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal ? », *Réseaux*, vol. 20, n° 112-113, p. 211-248.

MERCIER P.-A., GOURNAY (de) C., SMOREDA Z. (2002), « Si loin, si proches : liens et communications à l'épreuve du déménagement », *Réseaux*, vol. 20, n° 115, p. 121-150.

PARADEISE C. (1980), « Sociabilité et culture de classe », *Revue française de sociologie*, vol. 21, n° 4, p. 571-597.

PASQUIER D. (2003), « Des audiences aux publics : le rôle de la sociabilité dans les pratiques culturelles », DONNAT O., TOLILA P. (dir.), *Le(s) public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, vol. 2, p. 109-118.

PHARABOD A.-S. (2004), « Territoires et seuils de l'intimité familiale », *Réseaux*, vol. 22, n° 123, p. 85-117.

PHARABOD A.-S. (2003), La valeur d'usage du fixe au regard de la croissance des échanges numériques et de la diversification des pratiques de communication interpersonnelle. Deux monographies de foyers fortement équipés, Issy-les-Moulineaux, rapport FTR&D.

RIVIÈRE C.-A. (2002), « La pratique du mini-message : une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, vol. 20, n° 112-113, p. 139-168.

RIVIÈRE C.-A. (2000), « Hommes et femmes au téléphone. Un chassé-croisé entre les sexes », *Réseaux*, vol. 18, n° 103, p. 21-49.

SINGLY de F. (2005), *Le Soi, le couple et la famille*, Paris, Armand Colin.

SINGLY de F. (2000), *Libres ensemble, l'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan.

SMOREDA Z., LICOPPE C. (1998), Effets du cycle de vie et des réseaux de sociabilité sur la téléphonie, Rapport CNET, Issy-les-Moulineaux.

SMOREDA Z., THOMAS F. (2001), "Social networks and residential ICT adoption and use", *Communication au 1<sup>st</sup> EURESCOM Summit 2001 « 3G Technologies & Applications »*, Heidelberg.

WIDMER E., KELLERHALS J., LEVY R. (2004), « Quelle pluralisation des relations familiales ? Conflits, styles d'interactions conjugales et milieu social », *Revue française de sociologie*, vol. XXXV, n° 1, p. 37-67.

WIDMER E., KELLERHALS J., LEVY R. (2003), *Couples contemporains, Cohésion, régulation et conflits. Une enquête sociologique*, Lausanne, Seismo.